

**Arrêté d'admission sur liste d'aptitude aux fonctions
de directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques
Session 2024**

La rectrice de l'académie de Lille

- **VU** la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires
- **VU** la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'état
- **VU** le décret n°85-899 du 21 août 1985 modifié relatif à la déconcentration de certaines opérations de gestion du personnel relevant du ministère de l'éducation nationale
- **VU** le décret n° 2015-1523 du 24 novembre 2015 modifiant le décret n° 91-1259 du 17 décembre 1991 créant une indemnité de responsabilité en faveur des personnels enseignants exerçant les fonctions de chef de travaux
- **VU** la circulaire n° 2016-137 du 11 octobre 2016 portant sur les missions des directeurs délégués aux formations professionnelles et technologiques

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Sont inscrits sur la liste d'aptitude aux fonctions de directeurs délégués aux formations professionnelles et technologiques, pour la session 2024 et pour une durée de trois ans, les personnels enseignants appartenant aux corps des certifiés, des agrégés et des professeurs de lycée professionnel de l'enseignement public dont les noms figurent ci-dessous.

Monsieur Abdelhak BOUSNANE	Professeur certifié de technologie
Madame Laure BULTEL	Professeure de lycée professionnel d'économie et gestion
Monsieur Pierre DELBART	Professeur de lycée professionnel de génie électronique
Madame Céline GOMBERT	Professeure de lycée professionnel d'économie et gestion
Monsieur Jean-Jacques KOCAJ	Professeur certifié de technologie
Monsieur Renelde LAVALEE	Professeur de lycée professionnel de génie thermique
Monsieur Olivier STOKOWIEC	Professeur de lycée professionnel d'éducation artistique et arts appliqués

ARTICLE 2 : Le secrétaire général de l'académie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté sera publié sur le site de l'académie.

Fait à Lille, le **04 NOV. 2024**



Valérie CABUIL